



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame YOLANDE GIRAUD
9 RUE DES COQUELICOTS
79250 LES AUBIERS
09 75 29 75 30

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la VOTI

Travaux Terminés

Le client déclare que :

Equipe : Modéric

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 9.10.24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Chévil Les Aubiers le 9.10.24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° Au Bureau

D'un montant de

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☒ VMI OU ☐ VPH posé en Oct. 2015

REF Client : GIRAUD		Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
date entretien								
28/08/17		MAT	TELESCO		CHO	AA	/	3005
27/09/23		Gautier	telesco Frontale		chassette	AA	- /	3008
9.10.24		Nede	arrière cuisine		Punchon	Séjour	u	Oct. 2025

apparten 1 boude

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin